



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE
DOSSIER D'INSCRIPTION - 2021

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 et 17 ans d'effectuer des petites missions de proximité pendant les vacances scolaires de Juillet et Août.
En contrepartie de leur investissement, les participants reçoivent une indemnité de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée (3H00) le matin.
Le nombre de participation est limité à 10 demi-journées par jeune par an.

NOM :

Prénom :

Sexe : F M

Date de naissance : **Age** :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : **Portable** :

Adresse mail :@.....

Numéro de sécurité sociale :

Parents et/ou Responsable légal(e) :

NOM et Prénom du père :

NOM et Prénom de la mère :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :@.....

Situation :

- Lycéen(ne). Classe et Etablissement :
- Etudiant. Diplôme et Etablissement :
- Autres. Préciser :

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur
en qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du
contrat auquel ma fille - mon fils (NOM - Prénom).....
s'engage :

- La Commune d'Arzal ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La Commune d'Arzal s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » liée à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

Madame, Monsieur autorise ma fille - mon fils
(NOM - Prénom)
domicilié(e)
à participer à l'opération « Argent de poche » et à percevoir son indemnité en fin de mission sous la
forme d'un versement en numéraire.

Je certifie que ma fille - mon fils est bien domicilié à l'adresse ci-dessus.

Dans le cadre des missions « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés
avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités
effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

- J'autorise les prises de vue de ma fille - mon fils
- Je refuse les prises de vue de ma fille - mon fils

Fait à Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Une photocopie de la pièce d'identité du jeune
- Une photocopie de l'attestation d'assuré sociale (carte vitale)
- Un courrier de présentation et de motivation
- Une attestation d'assurance responsabilité civile

Dossier de candidature à déposer en Mairie avant le 5 Juin 2021